

Moncton (N.-B.) hôte de la Septième Biennale de la langue française

Dix ans après sa première réunion en terre canadienne, à Québec en 1967, la Fédération du français universel tenait de nouveau ses assises au Canada, plus précisément à l'Université de Moncton (Nouveau-Brunswick) où s'est déroulée du 23 au 31 août dernier, la Septième Biennale de la langue française à laquelle ont pris part plus de 300 délégués de 18 pays complètement ou partiellement francophones.

M. Alain Guillerrou, de France, instigateur depuis 1965 de ces rencontres périodiques (Namur, Québec, Liège, Menton, Dakar, Luxembourg), procéda à l'ouverture de la Biennale en présence du lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, M. Hédard-J. Robichaud, président d'honneur, du chancelier de l'Université de Moncton, M. Clément Cormier, du recteur, M. Jean Cadieux et du directeur des Relations publiques, M. Roland Soucie.

Thèmes principaux

En plus des délégués du secrétariat d'État et du gouvernement du Québec, des représentants des pays francophones de l'Europe, des États-Unis, de l'Afrique et des Antilles ont aussi pris part à cette Biennale qui s'est déroulée sous la forme d'un atelier unique centré sur trois thèmes principaux: a) langue française et identité culturelle*; b) le français et les jeunes (en présence de jeunes lauréats venus de Corée, de Haute-Volta et de France); c) langue française et tourisme (sous-thème débouchant sur la création d'un *Office international du tourisme* confié à M. Louis-Martin Tard de l'Université de Montréal).

À la séance de clôture, la Biennale a formulé entre autres vœux:

Qu'une politique du livre en langue française soit hardiment menée par la France et par les autres pays francophones sur le modèle mis de l'avant par le président Senghor.

Que les sections francophones d'associations et fédérations ayant une représentation internationale répandent l'usage du français dans les congrès internationaux.

* Dès l'ouverture des travaux, M. Sélim Abou (Liban) et M. Alain Baudot (Canada) ont donné chacun leur définition de l'identité culturelle.

Que soit intensifié en France l'enseignement de l'histoire et de la littérature des autres pays francophones.

Comme il se doit dans un colloque, les discussions tenues en marge des séances ont considérablement accru l'utilité de la rencontre. Ajoutons à cela que l'Association culturelle France-Canada a profité de l'occasion pour tenir, à Moncton même, ses assises annuelles auxquelles ont pris part M. Adolphe Chauvin, sénateur, président national de France-Canada (accompagné de cinq autres sénateurs français en visite au Canada). M. Léo Cadieux, ex-ambassadeur du Canada en France, Mme Renaude Lapointe, présidente du Sénat, Mme Thérèse Casgrain (qui représentait le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau) et le Dr Maurice Chrétien. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a prononcé un discours à l'issue d'un grand banquet réunissant à l'hôtel Beauséjour les biennalistes et les délégués de France-Canada.

Décorés de l'Ordre de la Pléiade

En outre, toujours dans le cadre de la Biennale, l'Association internationale des parlementaires de langue française a attribué l'Ordre de la Pléiade à cinq Acadiens: Mme Viola Léger (interprète de la *Sagouine*); le sénateur Louis-J. Robichaud, M. Maurice Simard (ministre des Finances du N.-B.), MM. Henri Albert et Alexandre Savoie (éducateurs). Les décorations ont été décernées en présence du nouveau consul de France à Moncton, M. Delaye, et du conseiller culturel de l'ambassade de France à Ottawa, M. Jaurant-Singer.

La prochaine Biennale de la langue française doit se tenir au Maghreb, soit en Tunisie, au cours de l'automne 1979.



Viola Léger, interprète de *La Sagouine*.

Négociations entre le Canada et la République démocratique allemande

Des représentants des gouvernements du Canada et de la République démocratique allemande se sont réunis à Ottawa les 7, 8 et 9 septembre afin de discuter de leur coopération future en matière de pêche.

La délégation de la République démocratique allemande était dirigée par M. L. Zeissler, directeur général au sein du ministère de l'Industrie chargé de la gestion régionale et de l'industrie des produits alimentaires. M. G.C. Vernon, directeur général de la direction internationale du Service des pêches et de la mer, ministère des Pêches et de l'Environnement, présidait la délégation canadienne.

Les deux délégations mirent de l'avant des propositions comme base possible d'un accord sur les modalités devant régir la poursuite des opérations de pêche des navires de la République démocratique allemande dans les régions sous juridiction canadienne. Sur la base de ces propositions, les deux parties se sont entendues sur les dispositions d'un accord qui, s'il est approuvé par les deux gouvernements, permettra aux navires de la République démocratique allemande, sous l'autorité canadienne et conformément aux règlements du Canada, de pêcher dans la région en question une partie du surplus des ressources nécessaires aux besoins canadiens. L'accord reconnaît également l'intérêt spécial du Canada, y compris les besoins de ses collectivités côtières, quant aux ressources halieutiques dans la région qui se trouve au-delà de la zone canadienne de 200 milles ou qui y est immédiatement adjacente. Il s'agit du troisième accord de ce genre depuis l'extension de la juridiction de pêche canadienne à 200 milles (des accords semblables ont été négociés en mai avec Cuba et en juin avec la Roumanie).

L'accord proposé, qui sera maintenant soumis à l'approbation des deux gouvernements, est le premier à être conclu depuis l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la République démocratique allemande.

La Fédération des Indiens de la Saskatchewan (FIS), le gouvernement de cette province et les autorités fédérales ont conclu un accord officiel sur la reconnaissance des droits fonciers établis par traité des bandes de cette province.